
Extrait authentique du procès-verbal d'une assemblée du conseil municipal

Assemblée ordinaire du lundi 18 avril 2016
Séance tenue le 18 avril 2016

Résolution: CM16 0486

Avis de motion et adoption d'un projet de règlement intitulé « Règlement autorisant et encadrant la construction et l'occupation d'un ensemble résidentiel aux 1980 et 2080, boulevard René-Lévesque » / Tenue d'une consultation publique

Avis de motion et adoption d'un projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (04-047) » concernant l'affectation et la hauteur / Tenue d'une consultation publique

Il est

AVIS DE MOTION

Avis de motion est donné par monsieur Francesco Miele de la présentation à une séance ultérieure du conseil municipal du règlement intitulé « Règlement autorisant et encadrant la construction et l'occupation d'un ensemble résidentiel aux 1980 et 2080, boulevard René-Lévesque », l'objet du projet de règlement étant détaillé au sommaire décisionnel;

AVIS DE MOTION

Avis de motion est donné par monsieur Francesco Miele de la présentation à une séance ultérieure du conseil municipal du règlement intitulé « Règlement modifiant le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (04-047) » concernant l'affectation et la hauteur, l'objet du projet de règlement étant détaillé au sommaire décisionnel;

ADOPTION DE PROJETS

Il est proposé par M. Francesco Miele

appuyé par M. Pierre Desrochers

Et résolu

- 1- d'adopter le projet de règlement intitulé « Règlement autorisant et encadrant la construction et l'occupation d'un ensemble résidentiel aux 1980 et 2080, boulevard René-Lévesque »;

- 2- d'adopter le projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (04-047) » concernant l'affectation et la hauteur;
- 3- de soumettre ces projets de règlements à l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) pour qu'il tienne l'assemblée de consultation publique, conformément à la loi.

Un débat s'engage.

Adopté à la majorité des voix.

Dissidences : Mme Justine McIntyre
 M. Normand Marinacci
 M. Steve Shanahan

43.02 1162931001
/cb

Denis CODERRE

Yves SAINDON

Maire

Greffier de la Ville

(certifié conforme)

Yves SAINDON
Greffier de la Ville

*Règlement P-16-037
Règlement P-04-047-173*

Signée électroniquement le 20 avril 2016